

**Extrait du PV de la séance du Conseil général de Burtigny
du mardi 25 septembre 2012**

Président : Monsieur Paul Sergy

- **Appel**
Après l'assermentation de 8 nouveaux membres, le Conseil général compte 46 membres ; 39 sont présents, 5 excusés, 2 absents.
Le président lit la lettre de la municipalité concernant la suspension de fonction à titre transitoire de Monsieur Georges Kaefer, syndic ; Monsieur Marcel Dill, vice-syndic, fonctionne comme syndic ad interim.
- **Elections**
 - a) **Vice-président** : Monsieur Cédric Corino
Scrutateurs : Madame Marianne Savary et Monsieur Jacques Sergy
Scrutateurs suppléants : Mesdames Cécile Burnet et Caroline Conus
Secrétaire : Madame Eliane Hofer a été assermentée en début de législature
 - b) **Commission de gestion** : Messieurs Christophe Oberson, Patrick Rosselet et Frank Früh ; suppléante : Madame Monya Jaccard
 - c) **Commission des finances** : Messieurs Cédric Corino, Pascal Dubugnon et Patrick Rosselet (double mandat avec commission des finances) ; suppléant : Monsieur Jérôme Humbert
 - d) **Commission des travaux** : Messieurs Michel Jeanrenaud, Frank Früh et Daniel Tüscher
 - e) **Commission d'urbanisme et règlement des constructions** : Messieurs Daniel Hofer, Jean-Paul Humbert et Claude Cairoli ; suppléant : Monsieur Philippe Cordey
 - f) **Commission des arbres** : Messieurs Daniel Tüscher et Pascal Dubugnon et Madame Cécile Burnet
 - g) **Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales** : Monsieur Frank Früh et Madame Wendy Strahm-Landenbergue ayant déjà été nommés pour toute la législature, Monsieur Patrick Rosselet est élu pour remplacer Monsieur Paul Sergy.
- **Préavis municipal n° 1/2012 : Arrêté communal d'imposition pour 2013**
Aucun amendement n'ayant été demandé, l'arrêté d'imposition proposé par la municipalité est accepté, après une longue discussion, par 17 oui, 1 non et 20 abstentions, fixant le taux d'imposition communal à 76 centimes par franc de base de l'Etat de Vaud (comme pour 2012).
- **Préavis municipal n° 2/2012 : Nouvelle organisation régionale de la protection civile du district de Nyon**
A l'unanimité, les conseillers acceptent le préavis municipal et autorisent la municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon.

- **Communications de la municipalité**

- Conduite d'eau : la conduite entre la Pastorale et l'entrée du village doit être remplacée ; coûts estimés : CHF 230'000.--.
- Règlement sur les eaux potables : il doit être modifié.
- Conseil régional : les communes du haut demandent une nouvelle fois de revoir la participation financière à la baisse.
- Culture : l'Auberge de Burtigny a participé à la semaine du goût et a rencontré un franc succès.
- Finances : des frais importants résultent en particuliers des dépenses occasionnés par les projets intercommunaux. La question d'une éventuelle fusion pourrait se poser à l'avenir.
- Ecoles : Burtigny compte 46 élèves, 27 au primaire et 19 au secondaire.
- Petite enfance : des discussions sont en cours au sujet d'un éventuel projet commun avec les communes du haut.
- Piscine de Bassins : la commune est prête à rembourser une partie des frais aux habitants de Burtigny qui achètent un abonnement.
- Déchetterie : les gros déchets de construction doivent être amenés directement à la société Sotridec à Gland, tous les médicaments doivent être rapportés dans les pharmacies. Les magasins électro-ménagers ont l'obligation de reprendre tout le matériel électrique.
- Forêts : une coupe de bois de 1000 m3 de chablis a été faite et sera vendue ces prochains jours ; les prix sont bas.
- Jumelage : la bonne entente entre les villages de Burtigny et de Pinay est relevée. Une séance d'information sera organisée afin de trouver de nouvelles personnes prêtes à loger les Pinayons l'année prochaine.
- Terrain de foot : le terrain a été préparé et les buts seront installés au plus vite.

- **Divers**

- Plans sur ordinateur : lors d'une prochaine séance du conseil général, le bureau d'ingénieurs Bovard et Nickl SA présentera un nouveau programme permettant de mettre des plans très détaillés sur ordinateur.
- Circulation : les priorités à la sortie de la zone suscitent des questions et propositions. Une amélioration de la situation actuelle est demandée.
- Dépôts sur la voie publique : quelques remarques sont faites au sujet des voitures et autres marchandises déposées sur la voie publique au Battoir et en zone agricole au Saugey.
- Passage pour piétons : les habitants du haut du village demandent une nouvelle fois un passage à piétons à la sortie du chemin des Oches. La municipalité en a déjà parlé avec le voyer, mais cela semble ne pas être possible.

Le président



Paul Sergy



La secrétaire



Eliane Hofer